



**ARRÊTÉ PORTANT tableau annuel d'avancement de grade
Année 2022
CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX
pour l'accès au GRADE de adjoint technique territorial principal de 2ème
classe**

Le Maire,

Le Maire de DIZY

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
M. SAVOUILLAN Florian	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	2	DOSSIER RECEVABLE A COMPTER DU 01/07/2022

Total promouvables : 2

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 1

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Fait à DIZY, le 04/08/2022

Le Maire,
Antoine CHIQUET

Pour le Maire, et par délégation
L'Adjointe en charge de l'administration et des finances
Lise BERTHIER





**ARRÊTÉ PORTANT TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE
ANNÉE 2022
CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS TERRITORIAUX DU PATRIMOINE
pour l'accès au GRADE de adjoint territorial du patrimoine principal de
1ère classe**

Le Maire,

Le Maire de DIZY

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TERRITORIAUX DU PATRIMOINE,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
Mme RUBIN Corinne	adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe	1	DOSSIER RECEVABLE

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Fait à DIZY, le 04/08/2022

Le Maire,
Antoine CHIQUET

Pour le Maire, et par délégation
L'Adjointe en charge de l'administration et des finances
Lise BERTHIER



République Française
Liberté – Egalité – Fraternité



Département de la Marne
Canton EPERNAY 1
Commune de DIZY

ARRÊTÉ N° 2-2022/163

**ARRÊTÉ PORTANT TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE
ANNEE 2022
CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX
pour l'accès au GRADE de adjoint technique territorial principal de 1ère
classe**

Le Maire,

Le Maire de DIZY

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
M. GRUSON Franck	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	adjoint technique territorial principal de 1ère classe	1	DOSSIER RECEVABLE A COMPTER DU 01/07/2022

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Fait à DIZY, le 04/08/2022

Le Maire,

Pour le Maire, Antoine CHIQUET
et par délégation
L'Adjointe en charge de l'administration et des finances
Lise BERTHIER

